

# RQAP: Vers un meilleur partage du congé parental <sup>[1]</sup>

**Author:** Couillard, K.

**Source:** Observatoire des tout-petits

**Format:** Article

**Publication Date:** 28 Feb 2023

## AVAILABILITY

Access online [FR] <sup>[2]</sup>

## Excerpts

Bien que la popularité du congé de paternité n'est plus à démontrer, les pères sont encore peu nombreux à utiliser les semaines partageables du congé parental. De nouvelles dispositions de la loi ont toutefois modifié positivement les habitudes des parents au Québec, selon des données du Conseil de gestion de l'assurance parentale.

Le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) a vu le jour en 2006. Depuis ses débuts, le taux de participation des pères est en augmentation constante, passant de 56 % en 2006 à 72 % en 2019. « Nous avons connu une baisse lors de la COVID, admet Marie Gendron, PDG du Conseil de gestion de l'assurance parentale. Cependant, la courbe a maintenant repris sa montée. »

...

« Nous nous sommes toutefois rendu compte que les pères n'utilisaient pas les semaines partageables du congé parental », observe Marie Gendron. D'ailleurs, près de 4 pères québécois sur 10 croient que la majorité des semaines de prestations parentales partageables doit revenir à la mère. Ils sont aussi nombreux à penser que la décision de partager ou non les prestations parentales devrait être celle de la mère.

...

De nouvelles mesures ont donc été instaurées en 2020. Par exemple, quatre semaines additionnelles de prestations partageables ont été ajoutées pour les familles où les deux parents utilisent chacun un minimum de 8 semaines de prestations parentales. « Cela signifie que le père a pris non seulement ses 5 semaines exclusives, mais aussi 8 semaines du congé parental pour un total de 13 semaines, » explique Marie Gendron.

...

Enfin, la période pendant laquelle les prestations peuvent être prises a été prolongée de 52 à 78 semaines.

## Des incitatifs efficaces

Les données compilées par le Conseil de gestion de l'assurance parentale démontrent que ces mesures fonctionnent. Par exemple, en 2022, 19 % des familles pouvaient se prévaloir des 4 semaines de bonus parce que les deux parents utilisaient chacun un minimum de 8 semaines de prestations parentales. En 2020, cela aurait été le cas de seulement 8 % des familles.

...

## Le Québec, un modèle

Avec la mise en place du RQAP, le taux de participation des pères québécois aux congés parentaux est passé de 28 % en 2005 à 56 % dès 2006 et a atteint 70 % en 2020. Pendant ce temps, dans le reste du Canada, ce taux est demeuré entre 9 et 12 % jusqu'en 2017. « Le régime d'assurance emploi canadien introduit ensuite n'a pas fait fluctuer cette courbe de façon importante, commente Marie Gendron. En 2020, ce taux était seulement de 20 %. L'écart persiste donc entre la réalité québécoise et la réalité canadienne. »

En matière d'aide à la famille et de responsabilités parentales, le Québec se classe même en 4<sup>e</sup> position dans un échantillon d'une cinquantaine de pays développés, selon une étude de l'UNICEF. « Le Québec est un leader en politique familiale, remarque Marie Gendron. L'accessibilité aux services de garde est un gros vecteur, mais nous sommes aussi parmi les plus généreux à travers le monde pour les congés parentaux. »

**Related link:** Pourquoi investir en petite enfance? <sup>[3]</sup>

**Region:** Quebec <sup>[4]</sup>

**Tags:** fathers <sup>[5]</sup>

parental leave <sup>[6]</sup>

women's labour force participation <sup>[7]</sup>

Source URL (modified on 21 Jul 2023): <https://childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/23/07/rqap-vers-un-meilleur-partage-du-cong%C3%A9-parental>

#### Links

[1] <https://childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/23/07/rqap-vers-un-meilleur-partage-du-cong%C3%A9-parental> [2] [https://tout-petits.org/publications/sur-le-radar/comment-favoriser-l-engagement-des-peres-par-nos-politiques-publiques/rqap-vers-un-meilleur-partage-du-conge-parental/?utm\\_campaign=rayonnement&utm\\_medium=email&utm\\_source=tout-petits&utm\\_content=infolettre](https://tout-petits.org/publications/sur-le-radar/comment-favoriser-l-engagement-des-peres-par-nos-politiques-publiques/rqap-vers-un-meilleur-partage-du-conge-parental/?utm_campaign=rayonnement&utm_medium=email&utm_source=tout-petits&utm_content=infolettre) [3] <https://childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/23/07/pourquoi-investir-en-petite-enfance> [4] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/7855> [5] <https://childcarecanada.org/category/tags/fathers> [6] <https://childcarecanada.org/category/tags/parental-leave> [7] <https://childcarecanada.org/category/tags/womens-labour-force-participation>